Les sous-marins allemands continuent leur œuvre destructrice

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un destroyer coulé par des avions italiens

Rome, 18 juin. — Des avions-torpilleurs italiens ont rencontré le 15 juin un convoi retournant à Alexandrie et escorté de quelques douzaines de destroyers et de croiseurs.

Après avoir lancé leurs torpilles, les aviateurs ont constaté que de grandes explosions s'étaient produites à bord de deux croiseurs, dont l'un donnait fortement de la bande. Un destroyer a été atteint et a coulé.

Des morts et des blessés débarqués à Gibraltar

Madrid, 18 juin. — Le navire de ligne britannique « Malaya », les deux navires porte-avions « Eagle » et « Argus », ainsi que deux destroyers et cinq corvettes, venant de la Méditerranée, sont arrivés jeudi matin à Gibraltar. Un peu plus tard, huit autres navires de guerre, dont un croiseur qui avait été gravement endommagé à la proue et à la poupe et qui, menaçant de couler, devait être convoyé par trois remorqueurs, ont aussi atteint le port. On a débarqué des morts et des blessés des deux navires porte-avions, du navire de ligne et du destroyer.

Le porte-avions « Eagle » aurait aussi été endommagé.

Ces unités avaient quitté Gibraltar dans la nuit du 11 au 12 juin.

Le gouvernement britannique se résoudra-t-il à publier ses pertes navales ?

Amsterdam, 18 juin. — Jeudi, à la Chambre des Communes, certains orateurs ont demandé que le gouvernement britannique ne continue pas à tenir secrètes les pertes en navires.

M. Shinwelle, député travailliste, a demandé que cette politique soit réexaminée. Earl Winterton, conservateur, a fait remarquer que l'opinion publique n'était pas au courant de la situation réelle de la flotte anglaise et qu'elle pourrait éprouver une grande désillusion au cours des prochains mois.

M. Attlee, vice-président du Conseil, a promis d'examiner la question.

« La guerre du tonnage »

Berlin, 18 juin. — Le Dr Goebbels a publié dans la revue « Das Reich » un article intitulé « La guerre du tonnage ». Il y constate qu'actuellement, l'ennemi n'est nulle part aussi vulnérable que dans ses transports maritimes.

« Nous nous attendons à de grands efforts de propagande de la part de Churchill et de Roosevelt lorsque, dans quelques semaines, la situation deviendra de plus en plus critique. Ils essaieront de tourner nos chiffres en ridicule. Nous connaissons ces trucs. Les peuples des pays ennemis exigeront des comptes. Mais leurs gouvernements ne peuvent les leur présenter sans danger.

» Leur responsabilité dans cette guerre est trop flagrante pour qu'ils puissent reconnaître des pertes ou des revers. Ils doivent sauvegarder leur prestige jusqu'à la dernière extrémité pour ne pas s'exposer à être bafoués et chassés par les peuples qu'ils ont trompés.

» Les pertes subies par l'arme sous-marine allemande n'atteignent pas, même de loin, les chiffres donnés par les amirautés britannique et américaine.

» Grâce à ses sous-marins, l'Allemagne n'est pas soumise au blocus, mais réalise, au contraire, le blocus complet de ses ennemis. »

Le ministre conclut :

« Il nous reste à utiliser complètement notre potentiel, à intensifier et à renforcer nos méthodes de guerre et à ne pas nous laisser entraîner hors du droit chemin, à n'accorder aux discours grandiloquents de l'adversaire que l'importance qu'ils méritent. Généralement, celui qui considère les choses d'une façon tout à fait objective fournit le meilleur travail. Nous savons très bien où nous en sommes et où nous voulons aboutir. Par contre, l'ennemi ne sait ni l'une ni l'autre de ces choses. C'est pourquoi il peut s'attendre à des surprises peu agréables au cours des prochaines semaines et des prochains mois. »

Prisonniers gaullistes

Une information de presse a fait savoir que les autorités allemandes avaient décidé de ne pas appliquer aux officiers et soldats gaullistes capturés par les forces de l'Axe en Afrique du Nord les lois de la guerre contre les francs-tireurs et de les considérer comme des prisonniers ordinaires.

C'est là une mesure généreuse de la part de l'autorité allemande, qui, en droit international, pouvait faire fusiller des soldats non revêtus de l'uniforme anglais et appartenant à une nation qui a signé avec l'Allemagne la fin des hostilités.

Cette conduite, dont le monde entier louera la magnanimité, il n'est personne qui ne la mettra en opposition avec le nouveau lâchage du commandement anglais qui, à Bir Hacheim, a sacrifié de propos délibéré de courageux défenseurs, des Français. Et cependant, ces hommes combattaient aux côtés des Britanniques, qui les avaient abusés par des mensonges et des promesses ?

Les prisonniers gaullistes étaient des dissidents, des francs-tireurs. Le Reich n'a voulu voir en eux que des soldats trahis par ceux qui les commandaient : il les a traités en soldats.

AUX INDES

La révolte continue dans la province de Sind

où les Anglais procèdent à des centaines d'arrestations

Bangkok, 18 juin. — La révolte continue dans la province de Sind. Les forces de la police et de l'armée britannique recherchent les rebelles dans la jungle et la montagne.

Des centaines de personnes ont été arrêtées et jugées par le Tribunal de guerre.

A Mirpour, les Britanniques ont opéré 200 arrestations. Dans d'autres régions, ils ont incarcéré de nombreux Hours qui possédaient des armes et des munitions.

Le gros des Hours se dirige vers Jaisalmer, dans l'Etat de Rajpoutana, afin d'échapper à la cour martiale de la province de Sind.

Jaisalmer est situé à l'est de Sind, à environ 300 km. de la frontière de cette province.

Les délégués hindous à la conférence de Bangkok approuvent les déclarations de Subhas Chandra Bose

Bangkok, 18 juin. — La sous-commission de la Conférence de l'indépendance hindoue à Bangkok s'est réunie de nouveau.

Le discours prononcé par M. Subhas Chandra Bose, devant le micro de Radio-Berlin, a été écouté avec enthousiasme. Les délégués l'approuvent d'avoir mis en relief l'importance de la conférence de Bangkok. Ils partagent l'avis d'après lequel l'Inde doit collaborer avec les puissances de l'Axe, ainsi que sa confiance dans l'indépendance prochaine.

M. Churchill aux États-Unis

Washington, 19 juin. — Le service d'information britannique annonce que M. Churchill est arrivé aux Etats-Unis, où il doit avoir des entretiens avec le président Roosevelt sur la conduite de la guerre.

Le premier ministre est accompagné du chef d'état-major général de l'air et du major général, secrétaire du comité des chefs d'état-major.

Les entretiens ont immédiatement commencé.

Des boxeurs parisiens devant les ouvriers français à Berlin

Paris. — Six boxeurs bien connus du public ont quitté Paris jeudi soir, par la gare de l'Est, pour aller boxer devant les ouvriers français qui travaillent à Berlin. Les boxeurs sont eux-mêmes presque tous des ouvriers employés dans des usines parisiennes. Dewyns et Cuvillier travaillent dans un hôpital. Georges Levasseur est professeur de culture physique dans un camp de jeunesse. Gaston Masson est peintre. Georges Bataille mécanicien. Roger Ponteix, tourneur, et Roger Demay, soudeur. Ils sont accompagnés par Georges Carpentier, qui doit arbitrer les combats prévus qui auront lieu vendredi soir, au Reichsportfeld de Berlin, qui contient 4.000 places.

La presse anglo-saxonne s'est discréditée aux yeux de ses lecteurs

par ses informations mensongères

Berlin, 18 juin. — Dans un article intitulé « L'aveu des menteurs de cet hiver », M. Helmut Suenderman, chef de cabinet de la presse du Reich, commente les accusations que les Anglais et les Américains en arrivent à formuler contre eux-mêmes après les récents événements militaires :

« Tout ce qu'écrit la presse anglo-américaine concernant les informations alliées ne constitue pas un retour sur elle-même mais des tentatives en vue de parer, par des confessions, à la crise de confiance qui règne. C'est un stratagème qui peut avoir du succès en raison du manque d'esprit critique dont le public américain souffre plus que tout autre ».

L'auteur énumère un certain nombre de communiqués publiés l'hiver dernier par les journaux anglo-saxons et provenant de source soviétique. « L'effondrement des nazis est imminent », « Les hordes hitlériennes sont défaites » : voilà ce qu'écrivaient la « Pravda » et la « Isvestia » et ce que les journaux britanniques et américains ont reproduit avec enthousiasme des mois durant.

« Tout cela, des millions de lecteurs l'ont cru. En fait :

1°) L'offensive hivernale de propagande de nos adversaires a conduit à de nouvelles et lourdes défaites de leur politique d'information; ils doivent reconnaître à présent qu'ils ont dupé le monde d'importance, pendant de longs mois ;

« 2°) La désillusion provoquée chez les lecteurs anglo-saxons a été énorme. Jamais les organes de la presse ennemie ne s'étaient encore résolus à de pareilles accusations publiques contre eux-mêmes ».

« Le lecteur américain et britannique est devenu méfiant et reproche sévèrement les mensonges effrontés de l'hiver passé ».

— On annonce la mort du fils de M. Sabiani, ancien député de Marseille, qui combattait sur les fronts de l'Est dans la Légion antibolcheviste.

LES AÉRODROMES DE MALTE ATTAQUÉS DE NOUVEAU

ROME, 18 JUIN. — *Le haut commandement de l'armée italienne communique :*

Cependant que le nettoyage de la poche d'Aïn-el-Gazala se poursuit, des unités motorisées germano-italiennes ont pris de nouvelles bases ennemies dans la région d'El-Adem.

D'après des observations faites au cours de vols de reconnaissance, l'adversaire a commencé à se replier en direction de la frontière égypto-libyenne.

Au cours de la vive activité aérienne de mercredi, des colonnes en retraite et des concentrations automobiles ont été bombardées. Sur les arrières de l'ennemi, un grand dépôt de carburant a été incendié. La D.C.A. allemande a descendu un avion britannique.

Du 14 au 17 juin, l'aviation germano-italienne a abattu, au-dessus de la Méditerranée et en Afrique, 114 appareils de la R.A.F. Pendant la même période, l'Axe a perdu 40 avions.

Quelques navires anglais, retournant à Gibraltar, ont été rejoints par nos avions. Un contre-torpilleur a été atteint de deux bombes.

Les aérodromes de l'île de Malte ont, de nouveau été attaqués et bombardés.

CHRONIQUE REGIONALE

Les actualités allemandes seront présentées cette semaine au public français

En raison de leur intérêt tout particulier, les Actualités en langue allemande seront cette semaine présentées au public français, au cours d'une séance qui aura lieu dimanche prochain, à 11 h., dans la salle du cinéma « Familia », rue de Béthune, à Lille.

Des vues prises au cours des combats récents de Kharkov et de la presqu'île de Kertch seront notamment projetées, ainsi que des documents recueillis lors de raids aériens sur Mourmansk et Dutch-Harbour.

NOUVELLES DU MONDE

AUX ETATS-UNIS

Double échec politique de M. Roosevelt

Genève. — M. Roosevelt a déclaré au Congrès que chaque minute qui s'écoulait sans que fussent entamés les débats relatifs à la loi sur les impôts constituait une perte de revenus nécessaires à des fins militaires.

Il a dit qu'il importait de remplir la caisse du trésor.

La commission a pourtant repoussé son projet tendant à traiter séparément la loi sur les impôts, ainsi qu'un autre, proposant de mettre immédiatement en vigueur une loi relative aux impôts sur la consommation.

C'est la seconde fois en deux jours que M. Roosevelt se voit opposer un refus par le Congrès.

EN SUISSE

Arrestation de trois chefs communistes

Berne. — Les chefs communistes Otto Brunner, Jules Hubert-Droz et Adgar Woop ont été arrêtés mercredi à Zurich. Depuis des années ils dirigeaient la propagande communiste en Suisse. Après l'interdiction dont le parti communiste avait été frappé, ils avaient constitué un nouvel organisme illégal.

Tous trois avaient été, au cours d'un séjour prolongé à Moscou, initiés à l'activité qu'ils auraient été appelés à déployer en Suisse.

REVUE DE LA PRESSE

Babylas attend ses amis

M. A. Leclercq publie dans « Le phare de Calais » l'amusante histoire suivante :

Nous avons rencontré notre ami Babylas. Il était nerveux, inquiet, soucieux. Les yeux tournés vers le ciel qu'il scrutait avec insistance, il risquait à chaque instant de se faire happer par un véhicule.

— Je voudrais, nous dit-il, trouver de bonnes jumelles. Nos amis anglais vont venir avec des milliers et des milliers d'avions qui obscurciront le ciel. Ils doivent être très haut, car je n'arrive pas à les voir. Pourtant, ils sont là, je le sais, je le crois...

— C'est votre nouvelle religion, nous le savons, Babylas. Vous croyez en Staline, le Petit Père tout-puissant, créateur du paradis des Soviets, et en Churchill, l'ami cynique, qui est descendu sur la terre de France, a été culbuté, s'est rembarqué à Dunkerque, à Narvik et en Crète, et retourné en Angleterre d'où il reviendra à la fin des siècles...

— Ne vous moquez pas. Vous allez voir bientôt ses soldats chargés de vivres, de tanks, de paquebots...

— ...et de gloire. Par vos amis, nous le savons aussi, Babylas. Mais, à vous-même, qui donc apporta la nouvelle ?

— Chut ! Ne dites rien, chaque jour au bureau, un collègue transmet les bonnes nouvelles. Ainsi, je connais tous les « ordres » de notre général de Gaulle.

— Cela aussi, nous le savons. Ce qui nous étonne dans ce cas, c'est de vous rencontrer à Calais ?

— Vous avez pourtant été averti d'avoir à évacuer la côte.

A cette question, Babylas cessa de regarder les nuages protecteurs, sans doute, de l'armada aérienne de Roosevelt et Churchill et retomba brusquement dans la réalité.

— Je serais bien parti, dit-il, mais nous sommes avertis maintenant que la création du deuxième front est remise à une date ultérieure.

— Oui, « demain, on rasera gratis »...

— Vous avez tort de toujours plaisanter. Vous ne savez donc pas que des millions de soldats américains sont débarqués en Angleterre.

— Ils auraient bien pu faire un petit pas de plus pour atterrir en France en disant : « Lafayette ! nous voici ! »

— Quand vous saurez comme je le sais, moi, Babylas, le nombre incalculable de tanks et d'avions que Roosevelt met à la disposition des Nations Unies, en Chine, en Russie, en Angleterre et dans tous les Etats qui acceptent le contrat « Prêt et bail », vous comprendrez que la victoire ne peut échapper à notre brave général.

— Il semble pourtant que Tchang-Kaï-Chek commence à craindre pour les livraisons qui lui sont promises et que, comme Sœur Anne, il ne voit rien venir !

Babylas se contenta de lever les épaules en présence de tant d'incompréhension.

— Pourtant, ajouta-t-il, je veux bien faire des sacrifices, mais j'aimerais que les Alliés envoyassent leurs troupes loger ailleurs que chez moi. En 1916, j'ai eu des Ecossais. Malgré leurs jupes, ce n'étaient pas des hommes de ménage. Alors quand ils viendront...

— Mais viendront-ils ? Vous avez déjà été averti de leur visite depuis un certain temps...

— J'ai de la patience. Seulement, je préférerais qu'ils débarquassent sur un autre point du littoral.

Avec leurs tanks amphibies, qui roulent sur l'eau comme sur la terre, ils peuvent aller partout. Pourquoi ont-ils justement choisi Calais ?

Nous sommes en plein Jules Verne ! Babylas est curieux à observer et à entendre. D'une naïveté et d'une crédulité désarmante quand il s'agit de nouvelles de provenance britannique, il se refuse à accepter les réalités qu'il a pu constater.

Dites-lui qu'il est extraordinaire, alors que nous sommes toujours des belligérants en armistice, alors que la paix n'est pas signée, que des échanges de vues puissent se faire entre les vainqueurs et les vaincus, que le maréchal Pétain puisse avoir des entrevues avec le Führer ou ses représentants, que des prisonniers en nombre appréciable, soient rentrés dans leur famille, que des permissionnaires viennent dans la zone occupée en permission et en uniforme ; tout cela qu'il voit chaque jour ne lui démontre-t-il pas que réellement il y a quelque chose de vraiment probant ?

Le Maréchal lui demande de le suivre, il refuse pour écouter une voix qui toujours l'a trompé...

Nous savons cependant que s'il récite le « Credo » en Staline et son acte de foi en la R. A. F., il s'inquiète pour son « ménage » qu'il a mis quelque part en sûreté, croit-il.

Un ronronnement se faisant entendre Babylas prit ses jambes à son cou pour chercher la fameuse lorgnette qui devait lui faire découvrir la flotte aérienne de « libération ».

Il la possède pourtant, sans le savoir. Elle s'appelle l'immense crédulité humaine. Car si un nouveau bobard circule, Babylas le ramassera immédiatement et le propagera, soyez-en sûrs.

3.000 francs pour une chanson

Le journal « Paris-Soir » organise un concours pour doter la Légion des volontaires français d'une chanson de marche qui lui soit propre.

Nul doute que cette nouvelle ne soit bien accueillie par les milieux chansonniers régionaux et que leur muse, devant la grandeur du sujet, ne leur donne l'inspiration qui leur permettra de se distinguer une fois de plus.

Les conditions du concours sont les suivantes :

Le concours est ouvert à dater de ce jour. La chanson doit se composer de trois couplets et d'un refrain. Pour les paroles, le concours sera clos le 25 juin 1942. Un jury choisi par les dirigeants de la L.V.F. désignera le concurrent qui aura sommé la meilleure pièce de vers. Cette œuvre sera publiée dans « Paris-Soir » qui en tiendra un exemplaire à la disposition de toute personne désirant concourir pour la musique. Ces derniers concurrents auront jusqu'au 25 juillet pour envoyer leur œuvre. Les lauréats de chaque catégorie (paroles et musique) recevront les prix suivants : le 1er, 3.000 fr.; le 2e, 500 fr.; le 3e, 300 fr.

Les envois doivent être adressés directement à « Paris-Soir » : « Concours de la Marche des Légionnaires ».

Huit communistes sont condamnés par la section spéciale de la cour de Douai

La section spéciale de la Cour de Douai vient de prononcer les condamnations suivantes contre des inculpés prévenus d'activité communiste :

Jean Miroux, 20 ans, employé de bureau à Denain, 5 ans de travaux forcés ; Léon Fraysse, 22 ans, fraiseur à Denain, 4 ans de prison ; Roger Leduc, 20 ans, noyauteur à Villers-en-Cauchie, et Robert Boucher, 19 ans, aide-estampeur à Escaudain, chacun 3 ans de prison ; Maurice Lasselin, 42 ans, grutier à Villers-en-Cauchy ; André Coquet, 21 ans, employé à Denain ; Emilien Santer, 19 ans, mouleur à Lourches, et Arthur Santer, 19 ans, manœuvre à Escaudain, chacun un an de prison.

Tous, en outre, sauf Miroux, ont été condamnés à 1.200 fr. d'amende.

La section a acquitté Georges Prieur, 38 ans, ajusteur à Boulogne, et Adrien Bailleul, 22 ans, tourneur sur métaux, à Outreau.

Mme Benoist-Vanhée doyenne de la région valenciennoise est entrée dans sa centième année

Au soir d'une longue et noble existence, tout entière remplie par la pratique des vertus familiales, une dame de l'ancienne société roubaisienne, Mme Benoist-Vanhée, coule à Valenciennes des jours paisibles.

Son clair regard a conservé de l'exemplaire pureté de sa vie comme un reflet qui la pare d'une émouvante beauté. Elle a la joie de vieillir entourée de l'affection des siens.

Née le 10 janvier 1843 à Menin, Mme Benoist-Vanhée était la fille du regretté fondateur du « Journal de Menin ». Elle épousa, le 16 août 1871, M. Gustave Benoist, industriel, très connu sur les places de Roubaix-Tourcoing, et devint veuve en 1903. De cette union étaient nés neuf enfants dont six sont encore vivants. Quatre firent vaillamment leur devoir durant la grande guerre et revinrent heureusement.

Actuellement, Mme Benoist compte douze petits-enfants et onze arrière-petits-enfants. Elle est la tante de Mgr Vanhée, évêque de Possala. Elle est titulaire de la médaille d'argent de la Famille française et habite 13, rue d'Oultreman, à Valenciennes, chez M. Van Overscheide-Benoist, huissier honoraire.

Malgré son grand âge, Mme Benoist est en excellente santé et douée d'une mémoire remarquable. Elle nourrit l'espoir de revoir bientôt deux de ses petits-fils en captivité : M. André Van Overschelde, huissier à Lille, et M. Albert Van Overschelde, huissier à Valenciennes. Puisse ce vœu se réaliser, permettant en janvier prochain, la réunion de tous les membres de cette belle famille pour fêter la vénérable centenaire.

Le rationnement et les avantages accordés aux mères et futures mères

A la suite de l'article intitulé « La mère, l'enfant, comment l'Etat les protège », paru le 11 juin, nous avons reçu plusieurs lettres émanant de mères de famille qui nous demandent « pourquoi la carte T (réservé, d'après cette information, aux futures mamans de plus de trois mois, aux mères ou nourrices allaitant au sein un enfant, et aux mères ne travaillant pas hors du foyer qui ont au moins trois enfants de moins de 12 ans) n'est pas délivrée dans notre région? ».

La raison est la suivante : la carte T — qu'il convient d'ailleurs de ne pas confondre avec la carte M. T. des travailleurs lourds — n'est pas en vigueur dans la zone interdite. Elle avait été instituée pour les autres zones qui, jusqu'à ces derniers mois, percevaient des rations sensiblement inférieures aux nôtres, au point de vue « pain » principalement.

Jury des études musicales du Nord de la France

Résultats des auditions-examens de piano et de solfège qui se sont déroulées le mercredi 17 juin, 7, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Solfège préparatoire. — 1res nominations : Isabelle Miel (Mme Blareau, d'Aulnoye), Jeannine Etuin (Mme Dumez, d'Onnaing) ; 2e nomination : Ginette Boudriaux (Mme Blareau) ; 3es nominations : Bernadette Dupire (Mme Blareau), Renée Brame, Raymonde Bourlet (Mlle Pelletier, de Lille)

Examens de piano. — Elémentaire, 2e division : 1res mentions : Marie-José Bauwin, Rosine Deltête (Institution Jeanne-d'Arc de Roubaix, professeur Mlle Ballois). — Elémentaire, 1re division : 1res distinctions : Paulette Bourg, Monique Gabert (Institution Jeanne-d'Arc de Roubaix), Jeannine Ihuasiez, Thérèse Meurisse (Mlle De Cock, de Louvroil), Renée Brame (Mlle Pelletier, de Lille ; 2es distinctions : Ginette Bouriaux, Bernadette Dupire, Isabelle Miel (Mme Blareau, d'Aulnoye), Raymonde Bourlet (Mlle Pelletier). — Primaire, 2e division : 1res mentions : Denise Micher (Mlle Tatinclau, de Bavay), Ginette Lefranc (Mme Blareau, d'Aulnoye). — Secondaire, 2e division: 1re mention: Françoise Leclercq (Mme Bergeem, de Lambersart) ; 2e mention : Françoise Kerlidou (M. Bergem). — Supérieur, 1re division : 1er accessit : Simonne Mercier (Mme Blareau, d'Aulnoye).

Résultats de la séance du 18 juin et que présidait M. Robert Hecquet, professeur de violon supérieur au Conservatoire de Lille.

Examens de piano. — Primaire, 2e division: 1re mention: Cornélal Gugns (M. Soumillon, de Maubeuge). — Secondaire, 2e division : 3e mention : Reine Smialowski (Mme Rapp, de Quiévrechain).

Examens de violon. — Elémentaire : 1res distinctions à l'unanimité : Jeannine Dausat (Mme Gaillard, d'Aulnoye), Guy Peloa (Mlle Paul, d'Avion); 1res distinctions : Yvan Godfrieux, Daniel Amory, Albert Amory (M. Smialowski, de Quiévrechain). — Primaire, 2e division : 1re mention : Monique Zdaniwicz (M. Smialowski, de Quévrechain) ; 2e mention : Yvette Godart (M. Soumillon, de Maubeuge). — Primaire, 1re division : 1res distinctions : Edmond Baron (M. Smialowski), Antoni Pluquet (M. Esquedin, de Roubaix). — Secondaire, 2e division : 1res mentions : Louise Geuens (M. Soumillon, de Maubeuge), Liliane Fruleux (Mme Libert-Finet, de La Bassée) ; 3e mention : Rozalia Mikolajezik (M. Smialowski). — Secondaire, 1re division : 2es distinctions à l'unanimité : Christiane Dubois (M. Smialowski), Anne Kerlidou (M. Bergeem, de Lambersart) ; 2e distinction : Yvette Prensier (id.). — Supérieur, 2e division : 1re distinction à l'unanimité : Alfred Stronik (M. Smialowski, de Quiévrechain ; 1re distinction : Charles Vouters (M. Esquedin, de Roubaix). — Supérieur, 1re division : 1er prix : Maurice Beulens (M. Esquedin) ; 2e accessit : Jeanne Destrebecq (Mlle Paul, d'Avion).

NORD

M. Coustenoble, président de la Chambre des métiers du Nord est nommé président d'un comité consultatif

Le secrétaire d'Etat à la production industrielle vient de créer un comité consultatif chargé de lui donner tous avis préparatoires à l'élaboration d'un statut de l'artisanat. Ce Comité sera présidé par M. Coustenoble, maître boulanger, président de la Chambre des métiers du Nord.

On arrête à Cambrai l'auteur d'un vol de toile à Tourcoing

La gendarmerie de Cambrai a arrêté jeudi, rue Jean-Jaurès, André Desmet, 35 ans, journalier, habitant provisoirement rue de Paris lequel ayant travaillé un an dans une usine de Tourcoing, s'y rendit en mai avec Emile Malfait et emporta avec celui-ci 210 mètres de toile, qu'ils vendirent à 110 fr. le mètre à un automobiliste belge. Tous deux se partagèrent les 23.100 fr., montant de l'opération, puis Desmet remit quelques billets à sa femme et garda le reste pour faire « la fête ». Il échoua à Cambrai, où une perquisition faite chez lui fit découvrir 6 mètres de toile.

Déféré au parquet, il est allé rejoindre son complice en prison.

LOTERIE NATIONALE

(Huitième tranche)

Le N° 445.432 gagne 5.000.000 de francs dans la série A et 1.000.000 de fr. dans la série B

Les numéros suivants : 421.054 - 405.241 - 084.783 - 632.856 gagnent 1.000.000 de fr. dans la série A et 250.000 fr. dans la série B

Les numéros se terminant par 70.534 gagnent 500.000 francs dans la série A et 100.000 fr. dans la série B

Les numéros se term. par	gagnent en série A	gagnent en série B
63.152	75.000 fr.	90.000 fr.
90.603	20.000 —	65.000 —
42.824	20.000 —	65.000 —
78.241	20.000 —	65.000 —
30.457	20.000 —	65.000 —
23.297	12.000 —	60.000 —
96.864	12.000 —	60.000 —
29.833	12.000 —	60.000 —
91.598	12.000 —	60.000 —
24.279	12.000 —	60.000 —
4.058	10.000 —	50.000 —
5.704	8.000 —	40.000 —
7.268	6.000 —	30.000 —
5.951	4.000 —	20.000 —
4.597	4.000 —	20.000 —
5.511	2.000 —	10.000 —
7.249	2.000 —	10.000 —
262	1.000 —	1.000 —
574	1.000 —	1.000 —
36	350 —	200 —
54	350 —	200 —
77	350 —	200 —
68	350 —	200 —
0	110 —	110 —
4	110 —	110 —

Nous publions ces résultats sous réserve d'erreur de transmission.

Les actualités cinématographiques de la semaine

La bataille de Kharkov

La partie sensationnelle des Actualités de cette semaine est constituée par les vues de la bataille qui s'est terminée le 30 mai, au sud de Kharkov, par la destruction de trois armées bolchevistes. Timochenko avait mis en ligne de puissantes forces de toutes armes, pour percer le front allemand sur le Donetz. Toutes les attaques se sont brisées contre la résistance des troupes allemandes, italiennes, roumaines, hongroises et croates. Celles-ci, passant à leur tour à l'offensive, ont anéanti 20 divisions d'infanterie, 7 divisions de cavalerie, 14 brigades blindées. Environ 250.000 prisonniers et un important matériel ont été capturés.

La pellicule, à certains moments, est impressionnante. Par exemple, lorsqu'une pluie de bombes lancées par les Stukas tombe sur les formations ennemies. Le champ de bataille présente un aspect terrifiant. Partout, le sol est jonché de tanks en flammes, de voitures et d'autos broyées, de cadavres de soldats et d'animaux. C'est une vision dantesque qui s'oppose aux affirmations mensongères de la propagande anglaise.

Au début du programme, nous assistons au match de boxe à Bruxelles d'Al Baker et de Tenet ; au championnat de tennis Hongrie-Allemagne, qui s'est terminé sans décision.

De très jolies vues nous montrent le transfert par bateaux des troupeaux, dans les Alpes bavaroises, où ils vont passer l'été dans les hauts pâturages.

Après la réception à Madrid du calife du Maroc espagnol, défilent des vues sur les manifestations de la quinzaine de l'Empire français à Vichy. Le maréchal Pétain et M. Pierre Laval assistent à la cérémonie de la commémoration des morts, visitent l'exposition coloniale , et au serment de l'athlète.

Enfin, le Führer rencontre en Finlande le président Ryti et le maréchal Mannerheim qui célèbre son 75me anniversaire et à qui il présente ses vœux et ceux du peuple allemand.

ETAT FRANÇAIS
PRÉFECTURE DU NORD
4me Division - 2me Bureau

Le Préfet du Nord,
Préfet de la région de Lille,
Grand officier de la Légion d'honneur,

FERMETURE D'UN MOULIN

Vu la loi du 21 octobre 1940 modifiant, complétant et codifiant la législation des prix ;

Vu le procès-verbal dressé le 10 juillet 1941 par les Contributions indirectes à l'encontre de Mme DUBREUCQ, femme LONCKE, meunière, propriétaire du Moulin de Templeuve à Templeuve, pour hausse illicite sur vente de farine en gros ;

Vu les propositions de M. le Chef départemental du Service général du Contrôle économique ;

Vu l'avis du Comité départemental des prix en date du 15 mai 1942, décidant de poursuivre Mme DUBREUCQ et proposant la fermeture de son moulin pour une durée d'UN MOIS ;

Vu l'avis du Groupement de répartition des farines.

ARRÊTE :

Article 1er. — Le moulin tenu par Mme DUBREUCQ, femme LONCKE, meunière, propriétaire du Moulin de Templeuve, à Templeuve, sera fermé pour une durée d'UN MOIS à compter du 1er juillet 1942.

La fermeture s'applique à toute l'activité de l'établissement.

Article 2 — Conformément aux dispositions de l'article 55 de la loi du 21 octobre 1940, pendant la fermeture de son moulin Mme DUBREUCQ devra continuer de payer à son personnel les salaires, indemnités et rémunérations de toutes natures auxquels il avait droit jusqu'alors.

Article 3. — Le présent arrêté sera affiché en caractères très apparents à la porte principale du moulin de Mme DUBREUCQ.

En outre, cet arrêté sera inséré dans les journaux.

Les frais d'affichage et d'insertion dans les journaux seront à la charge de Mme DUBREUCQ.

Article 4. — M. le Secrétaire général du Nord, M. le Maire de Templeuve sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à M. le Procureur de la République, à M. l'Intendant directeur départemental du Ravitaillement général, à M. le Directeur des Services agricoles, à M. le Directeur du Groupement de répartition des farines et à M. le Chef départemental du Service général du contrôle économique.

Fait à Lille, le 29 mai 1942.

Le Préfet du Nord.

Pour expédition conforme, le Chef de Division délégué : (Signé) Illisible.

Pour le Préfet du Nord, Préfet de la région de Lille, le Préfet délégué : (Signé) Darrouy.

26326d

ROUBAIX

SAMEDI 20 JUIN :

Aujourd'hui : saint Silvère; demain: saint Raoul.
Soleil : 5 h. 43 ; 21 h. 55.
Sapeurs-pompiers : N° d'appel: 303.33.
C. d'Epargne : 9 à 11 h. et 14 à 16 h.
Goutte de lait : de 11 à 12 h.

Succès musical

Nous sommes heureux de féliciter un de nos concitoyens, M. Maurice Beulens, domicilié 106, rue de Maubeuge, à Roubaix, qui, au cours de l'importante journée d'examens qui s'est tenue le jeudi 18 juin, à Lille, a remporté brillamment un premier prix de violon en division supérieure, soit la plus haute récompense décernée par le jury des études musicales du Nord de la France, que présidait M. Robert Hecquet, professeur de violon du cours supérieur au Conservatoire de Lille.

M. Maurice Beulensquedin, de Roubaix.

Elève de M. Esquedin, ce jeune et excellent musicien avait un sérieux acquis puisqu'il avait suivi, de 1935 à 1939, les cours du Conservatoire de Roubaix, où il s'était vu attribuer, en 1939 notamment, une première mention de solfège et une première distinction à l'unanimité au cours supérieur de violon.

Membre de la Symphonie de Wasquehal, ainsi que de la Symphonie de l'Epeule, M. Maurice Beulens a toujours prêté son gracieux concours aux manifestations artistiques et aux nombreux concerts organisés dans notre région en faveur des prisonniers.

Nous souhaitons que la carrière de ce jeune artiste, qui n'est âgé que de 21 ans, se poursuive avec succès.

Nos rations de viande

Pour la semaine du 15 au 20 juin, les rations de viandes sont fixées de la façon suivante : **Consommateurs normaux**: Viande avec os, valeur du ticket, 24 gr.; sans os, 19 gr.; soit pour 6 tickets, avec os, 144 gr.; sans os, 114 gr. — Charcuterie: valeur du ticket 9 gr.; soit pour 6 tickets 54 gr. — Conserves: 32 gr.

Travailleurs lourds. — Ration complète: avec os, 525 gr.; sans os, 420 gr.

Malades. — Grand régime: avec os, 720 gr.; sans os, 576 gr. — Petit régime: avec os, 540 gr.; sans os, 432 gr.

Les rations des consommateurs prioritaires s'entendent charcuterie et conserves comprises s'il y a lieu. Le détail des prix doit être obligatoirement affiché dans le magasin du commerçant.

Jardins populaires de Roubaix

Le Comité est heureux d'informer ses membres qui ont commandé des plants de poireaux que la distribution se fera aujourd'hui jusque 6 h. et samedi toute la journée, au siège, 3 bis, rue du Château.

Les concours au Conservatoire

Voici la suite des résultats des concours de fin d'année :

Trompette. — 2me mention à l'unanimité : M. Marcel Bar ; 2me nomination à l'unanimité: MM. Gérard Wanin et Roger Wattrelot.

Trombone. — 2me mention à l'unanimité: M. René Boittiaux; 3me mention à l'unanimité: M. Raoul Vermeulen ; 2me nomination: M. G. Guiot.

Le jury était composé de: MM. Francis Bousquet, président, Alfred Willem, administrateur; Léon Dubar, Félix Mouchart, Anthime Béghin, Hancq, Ed. Leclercq et Jacob.

Piano (Cours élémentaire). — 1re nomination à l'unanimité : M. Georges Delerue ; 1re nomination: Mlle Thérèse Delreux, B. Robert Corsells, Mlle Georgette Fréderzyck ; 2me nomination à l'unanimité: Mlle Micheline Theys ; 2me nomination : Mlles Annie Liénard, Rosette Masurelle, Thérèse Liénard, Jeannette Lierman, A.-Marie D'Hulst; 3me nomination: Mlle Renée Debenne, M. Guiot Raymond, Mlle Mad. Modart.

Le jury était composé de2: M. Francis Bousquet, président; Mmes Courtray-Lommez et Grimonprez-Lama, Mlles Agnès Vérier, G. Crupelandt et J. Evrard.

CARNET

Naissances

— Marie-France a la joie de vous annoncer la naissance d'une petite sœur Sylviane.

De la part de M. et Mme Lamblin-Brutin. - Le 8 juin 1942. - Lille, place Sébastopol, 14. - Wos, 1, r. l'Union. 67662d

— Colette est très heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère Francis.

De la part de M. et Mme Maurice Sailly-Lepez.

Boucicaut, boulevard de Cambrai, Roubaix.

61, rue du Château, Mouvaux. d

Fiançailles

— Mme Romain Flipo-Leclercq, M. André Lepoutre-Flipo, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur petite-fille et fille Cécile avec M. Antoine Mulliez.

14, rue du Président-Wilson, Croix.

M. et Mme Pierre Lestienne-Toulemonde, M. et Mme Marcel Mulliez-Lestienne sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur petit-fils et fils Antoine avec Mlle Cécile Lepoutre.

55, rue de Lille, Roubaix. 11163d

Nécrologie

— On nous prie d'annoncer qu'une messe demandée par ses amis sera célébrée dimanche prochain 21 juin, à 11 h. 30, à l'église du Sacré-Cœur à Tourcoing, pour le repos de l'âme de Madame Max Humblet, née Louise Leroy. 67688d

— Nous avons appris avec un très vif regret la mort de Mlle Jeannine Delemar, décédée subitement dans sa vingtième année, le 17 juin 1942, à Lambersart, 202, avenue Sainte-Cécile.

Mlle Delemar était la fille de M. Paul Delemar, de la Firme cinématographique Bruitte et Delemar, de Lille.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à M. Paul Delemar nos bien sincères condoléances.

Au pensionnat Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Estaimpuis

L'Association Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle fera célébrer, le dimanche 28, à 9 h. 30, dans la chapelle du pensionnat, la messe trimestrielle pour le repos de l'âme des anciens élèves victimes de la guerre et à l'intention des prisonniers.

Comme d'ordinaire, le R.P. Callens, O.P., aumônier de l'Amicale, prendra la parole.

UNE OUVRIÈRE AVAIT VOLÉ DES SERVIETTES DE TOILETTE ET DU COTON. — Ayant appris que Marie Werckolak, 38 ans, ouvrière d'usine, 7, rue de la Tuilerie, détenait chez elle des marchandises qu'elle avait dérobées au tissage où elle travaille, deux inspecteurs de sûreté effectuèrent une perquisition à son domicile.

Ils y trouvèrent 38 serviettes de toilette et 8 kilos de coton, qu'elle reconnut avoir soustraits chez ses employeurs. L'ouvrière indélicate a été déférée au parquet.

LE COLIS CONTENAIT VINGT KILOS DE SUCRE BLANC. — En procédant à l'inventaire d'un colis, en gare de Roubaix, le brigadier Chartrel s'aperçut qu'il contenait... 20 kilos de sucre blanc. Il réussit à en identifier le propriétaire, M. Jean-Baptiste De Rouck, 37 ans, employé, rue Henri-Regnault, 192, qui a fait l'objet d'un procès-verbal.

LES LÉGUMES SONT TOUJOURS « A LA TAXE » ! — Pour avoir vendu de la rhubarbe 8 fr. le kilo, au lieu de 4 fr. 60, Mme Gebuers, 63 ans, marchande de légumes, 55, rue Pierre-de-Roubaix, a fait l'objet d'un procès-verbal. — M. Camille Vlieghe, domicilié 71 même rue, a été l'objet d'une mesure analogue pour avoir vendu des cerises 25 fr. le kilo au lieu de 16 fr. 70.

DES PLANTS DE POMMES DE TERRE ont été volés par un inconnu dans un jardin sis rue Carpeaux, et appartenant à M. Louis Dumoulin, 43 ans, marchand de légumes, 38, rue Courbet, à Croix.

LA FÊTE DE L'ADORATION A SAINTE-ELISABETH. — Dimanche 21, à l'occasion de la fête de l'Adoration perpétuelle, la chorale mixte paroissiale exécutera avec accompagnement d'orchestre la messe solennelle en sol de M. Henri Peers et le psaume 150 de Franck, à 4 voix mixtes.

Les soli seront chantés par Mlle M. Mercier, MM. Selosse, Claus et Couthier.

L'audition sera dirigée par MM. Maes et accompagnée au grand orgue par M. Ed. Peers.

LES CONCESSIONS ECHUES AU CIMETIÈRE. — Les terrains du cimetière communal concédés pour 15 et 30 ans et dont l'échéance arrive avant le 1er juillet vont être repris par la ville. Les concessionnaires devront se présenter avant le 1er août, munis de pièces d'identité, au bureau du conservateur, afin de l'informer de la suite qu'ils comptent donner à leur concession, et, en cas de non renouvellement, recevoir les instructions relatives au retrait des monuments funéraires. La ville disposera des monuments funéraires non enlevés ou emmagasinés depuis un an si les intéressés ne les ont pas réclamés avant le 1er août.

PAIEMENT DES CHOMEURS. — Samedi 20, rue de l'Ermitage, à 8 h. 30, N° 1 à 323 et tous les chômeurs de plus de 65 ans ; 9 h. : de 324 à 854 ; 9 h. 30 : de 855 à 1353 ; 10 h. : de 1354 à 2165 ; 10 h. 30 : de 2166 à la fin. Les bureaux sont fermés le samedi après-midi.

LES AMIS DU FOYER DU MUTILÉ. (Section de cartes). — Réunion générale dimanche 21, à 17 h., au siège. Tournoi habituel.

CROIX

La rue de la Glacière s'appellera désormais rue de la Briqueterie

En vue d'éviter les inconvénients constatés en ce qui concerne l'attribution des cartes de ravitaillement, le maire informe la population que la rue dite « de la Glacière » sera désormais appelée rue de la Briqueterie.

Les habitants de cette rue sont priés d'en tenir compte lors de l'établissement des fiches de renseignements et, en général, chaque fois qu'ils devront donner leur adresse.

Deux porcs et... les restes d'un troisième sont découverts chez un Croisien qui est arrêté

Ayant été avertis qu'un trafic clandestin s'opérait chez Michel Dils, 35 ans, monteur de hayons, 13, rue de la Gare, M. Dekeyser, secrétaire au commissariat de police, et le brigadier Delplace, se rendirent à cette adresse.

Ils trouvèrent là, étendus raides morts, deux porcs entiers pesant ensemble 106 kilos, ainsi que 32 kilos de viande découpée provenant d'un troisième porc qui avait été débité. Les deux bêtes et la viande ont été saisies, cependant que Michel Dils était arrêté et conduit à Lille par des inspecteurs de la sûreté lilloise, venus à Croix, enquêter au sujet d'une précédente affaire à laquelle Dils avait été mêlé.

A PROPOS DE LA CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION. — Il est rappelé que les feuillets de ravitaillement pour juillet ne seront pas délivrés aux personnes qui ne remettraient pas, à la salle des fêtes, aux jours fixés pour la distribution, la fiche du modèle 1bis qu'elles ont eu à remplir. Il n'y a pas lieu de remettre ces fiches à la mairie.

La remise des fiches de demande est faite à domicile. Toutefois, pour les personnes absentes lors de la distribution ou pour celles ayant changé de rue sans l'avoir signalé, elles pourront être retirées à la mairie, vestibule du rez-de-chaussée.

Il est expressément recommandé de remplir ces fiches à l'encre avec le plus grand soin. Les deux cases du haut de la fiche (catégorie et n°) sont à laisser en blanc; elles ne doivent pas être remplies par les demandeurs. Il en est de même du dos de la fiche, qui ne devra pas être rempli.

Les fiches qui ne seraient pas complètement remplies et où manquerait un des renseignements réclamés seraient refusées au contrôle.

LA DISTRIBUTION DES COLIS POUR LES PRISONNIERS. — Une distribution des colis numéros 11, 12 et 13, pour les prisonniers qui ne les ont pas encore touchés aura lieu au local du ravitaillement, 158, rue Jean-Jaurès : lundi 22, pour les lettres A à L inclus; mardi 23 pour les lettres M à Z. Le bureau sera ouvert de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h.

Le quatorzième colis sera distribué en même temps.

Les familles sont priées d'observer cet horaire et d'apporter les emballages nécessaires et la nouvelle carte délivrée récemment. Les familles qui n'auraient pas encore rempli le questionnaire remis par le comité, sont priées de l'apporter à cette distribution.

DES CAMBRIOLEURS VISITENT UN GARAGE, RUE DE LA MACKELLERIE... — Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, un malfaiteur s'est introduit, après en avoir fracturé la porte d'entrée, dans un garage attenant à l'habitation de M. Durand, 237, rue de la Mackellerie. Il s'est retiré en emportant deux bicyclettes, dont une de dame, et deux bidons d'huile. De plus, le noctambule s'empara de huit lapins, dont cinq jeunes, qui se trouvaient dans un clapier à côté du garage.

...ET UN AUTRE RUE RASPAIL. — Un autre garage, rue Raspail, appartenant à M. Stack, 127, rue de la Mackellerie, a aussi reçu la visite d'un cambrioleur. Celui-ci n'eut qu'à pousser la porte, restée ouverte, pour s'introduire dans la place, où il déroba une bicyclette.

LES DOIGTS CROCHUS. — Au moment où, son travail terminé, M. Emile Vervaecke, 40 ans, manœuvre, 37, rue de l'Egalité, se rhabillait à l'usine qui l'occupe, il s'aperçut qu'un portefeuille et un portemonnaie qui se trouvaient dans la poche de son veston avaient disparu. Le portefeuille ne renfermait que des papiers d'identité, dont la carte d'étranger de M. Vervaecke, et le portemonnaie, aux francs seulement.

RETOUR A PIED. — M. Arthur Devische, 5? ans, tisserand, 284, rue de Roubaix, à Mouscron, n'a plus retrouvé sa bicyclette qu'il avait laissée au garage de l'usine où il travaille.

GIBELOTTE OU PATÉ ? — Quatre lapins ont été volés au cours d'une récente nuit, dans un clapier situé derrière l'habitation de Mme Antonina Ryl, 38 ans, ménagère, 15, rue de la Brasserie.

WASQUEHAL

LA GARE DE CROIX-WASQUEHAL ÉTAIT MISE A SAC

La police met fin aux agissements d'une bande de pillards

NEUF ARRESTATIONS

Depuis de nombreux mois des vols de colis étaient commis en gare de Croix-Wasquehal et maintes plaintes avaient été déposées entre les mains de M. Pasquier commissaire de police, et Duthilleul, secrétaire de police. Ceux-ci après une enquête habilement menée en collaboration avec les inspecteurs de la police des chemins de fer, et des interrogatoires qui ont duré deux jours et deux nuits, ont mis la main sur une véritable bande de pillards en majeure partie composée d'agents indignes de la S.N.C.F.

Il s'agit des nommés Etienne Fortel, 55 ans, brigadier de manœuvre, demeurant 2, rue du Transval à Wasquehal, qui a reconnu avoir volé de nombreux colis depuis deux ans.

Gustave Dorge 30 ans, homme d'équipe, domicilié à La Madeleine, 80, rue Saint-Victor, qui, depuis environ six mois, volait dans les colis ou même des colis entiers de toutes sortes.

Robert Gobert, 30 ans, facteur aux écritures, habitant 10, rue du Transwal, à Wasquehal, qui a reconnu avoir volé des gants, des chaussettes et un colis de beurre.

Robert Becquart, 30 ans, garde-signaux, demeurant 7, rue Chevreul, à Croix, qui s'est rendu coupable de vols de chaussettes, pull-over, gants et charbon, le tout en grande quantité.

Fernand Dethoor, 43 ans, aiguilleur, demeurant 34, rue de Bapaume, à Croix, qui déplombait les wagons pour commettre des vols d'une importance considérable.

Adrien Vanhoutte, 41 ans, aiguilleur, demeurant 79, rue du Commandant-Bossut, à Wattrelos, qui a reconnu avoir volé une centaine de paires de chaussettes.

Albert Masure, 34 ans, homme d'équipe, domicilié 9, rue Paul-Bert, à Croix, qui a volé de la ficelle-lieuse en complicité avec Dethoor et Tondeleir.

Léopold Tondeleir 44 ans, manœuvre demeurant 33, rue Baudin, à Croix, qui a reconnu avoir volé de la ficelle-lieuse.

Lucien Vandenbulcke, 45 ans, cafetier, demeurant 22, rue Denis-Papin, à Wasquehal, qui a été inculpé de recel, et chez qui on a trouvé en outre 17 kilos de beurre.

Tous ces inculpés ont été déférés jeudi au parquet de Lille.

De plus, Mme Marie Debruyne, cafetière, 6, rue Denis-Papin, et Mme Vervacke, née Jeanne Cocqueauromont, cabaretière, 29, rue Michelet, seront poursuivies pour recel. Elles ont été laissées en liberté provisoire.

Cette affaire en a entraîné une autre : René Jacob, 30 ans, sans emploi, demeurant 122, boulevard Zola, à Croix, qui se faisait expédier des colis de porc ou de bœuf en gare, colis qu'Etienne Fortel transportait au café Noël Laureys, en face de la gare de Croix, où cette viande était distribuée, a été aussi déféré au parquet. Laureys a fait l'objet d'un procès-verbal et sera aussi poursuivi.

SUCCES SCOLAIRES. — L'école de garçons de Wasquehal-Capreau, dirigée par M. Collinse a présenté au diplôme d'études primaires préparatoires quatorze élèves qui ont été reçus. Trois autres élèves ont passé avec succès l'examen des bourses 1re série.

L'école de filles du même groupe dirigée par Mlle Duthilleul, a présenté douze élèves qui ont été reçues.

Signalons particulièrement le succès de la jeune Renée Le Floch, âgée de 9 ans et demi seulement, la cadette des lauréats de cet examen.

Toutes nos félicitations aux lauréats et à leurs maîtres.

WATTRELOS

Une réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le dimanche 21, à 10 h., pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après:

Voirie urbaine: acquisition de terrain rue Saint-Joseph, par application du plan d'alignement approuvé. Plan d'alignement: adoption du projet. — Personnel communal: assurances contre les accidents du travail. — Service municipal de distribution d'eau potable: marché pour fourniture de robinets en bronze. — Entretien des écoles publiques: marché pour l'installation d'une chaudière de chauffage central au groupe scolaire du Touquet. Réception définitive. — Voirie urbaine marché de gré à gré pour fourniture de bordures de trottoirs. Entretien. Vote d'un crédit complémentaire. — Acquisition d'une voiture d'ambulance: marché de gré à gré. — Compte administratif du maire pour l'exercice 1941. — Compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 1941. — Hôpital-Hospice: comptes administratif et de gestion pour 1941; budget additionnel de 1942. — Bureau de bienfaisance: compte administratif et de gestion pour 1941; budget additionnel de 1942. — Caisse des écoles: compte rendu financier de l'exercice 1941. — Finances: contingent dans les dépenses du Conseil des prud'hommes en 1942; vote d'un crédit complémentaire. Comptabilité. Paiement de dépenses afférentes à un exercice clos. Vote de crédits. — Comptabilité communale: indemnité de fonctions à M. le maire. — Fonctionnaires d'Etat (P.T.T.): indemnité de logement. — Personnel communal: indemnité de fonctions; indemnités diverses; régularisation. Règlement du régime des retraites des agents communaux; modification. — Retraités municipaux: attribution d'une allocation spéciale temporaire. — Habitations à bon marché: garantie communale; main-levée partielle d'une inscription hypothécaire. — Bureau de bienfaisance: legs Truquin-Dujardin. Acceptation définitive — Communications diverses.

A huis clos: questions d'assistance et de retraites.

A l'Amicale de prisonniers libérés

A la suite de la visite de M. Herno, délégué de l'Union régionale des Amicales de prisonniers libérés, le bureau de l'Amicale de Wattrelos est constitué de la façon suivante: secrétaire responsable général, M. Raymond Lejeune; membres: MM. l'abbé Deballeul, Georges Sergent, Marhem, Picavet; trésorier, M. Eugène Tiétar.

Déjà, pour le quartier du Sapin-Vert, une permanence est établie tous les dimanches, de 11 à 12 h. au siège: 39, rue de l'Union.

Pour les autres quartiers, les prisonniers susceptibles d'organiser des permanences sont invités à se mettre en relation par écrit avec M. Raymond Lejeune, 3, rue de Madagascar. Ces permanences seront très utiles pour rénover les liens de camaraderie qui existaient dans les camps.